

L'Echo riceton

Bulletin municipal Juin 2019



*Les Riceys, village préféré
des Français ?*



Sommaire :

Mot du Maire	3-4
Conseil municipal.....	5 à 17
Etat civil.....	17
Recensement citoyen.....	18
Travaux communaux	19
Association foncière de remembrement.....	20-21
Collecte des déchets.....	21
Assistantes maternelles, Accueil de jour.....	22
Horaires d'été de la poste.....	23
Hommage à Mlle Olivier.....	24
Bibliothèque.....	25-26
Les Amis des Anciens	26
Souvenir Français.....	27-28
UNC AFN	28
Ensemble Paroissial.....	29
Résidence Allée des Platanes	30
Gendarmerie.....	31-32
Centre de secours.....	32-33
APE.....	34
Amicale Laïque.....	35
Syndicat Général des Vignerons et APVC.....	36
Site Remarquable du Goût	37
Ricey-Sport	38-39
Ricey Rando découverte et bien-être	39-40
Karaté, Du Haut d'une étoile	41
Riciacus	42
A vos agendas	43

Calendrier utile

**Ramassage des ordures
ménagères :**



Chaque mardi matin

**Si vous désirez faire paraître un
article , s'adresser à
Mr Laurent Noirot.**

tel :

03 25 29 86 93

06 25 23 19 94

mail:

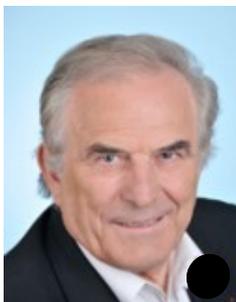
laurentnoirot@yahoo.fr

**L'Echo riceton est imprimé par
CAT Imprim,
en 750 exemplaires**

Horaires d'ouverture de la mairie

Du Lundi au Jeudi : 8 h - 12 h 14 h - 18 h

Vendredi : 8 h - 12 h 14 h - 17 h



Le mot du Maire

Bonjour,

Je suis très heureux de vous présenter cette 24^{ème} édition de notre " Écho Riceton ".

Les " mouvements populaires " que notre pays a connu ces derniers mois (et continue à connaître) ont mis, entre autre, en évidence la très forte attente des concitoyens en matière de " comportement " des responsables politico-administratifs de notre pays.

Ce qui se traduit par une crise démocratique et sociale profonde qui s'est concrétisée par beaucoup de rassemblements dans toute la France.

Nombreux sont les citoyens qui ont souhaité exprimer à travers ce mouvement unique en France, leurs difficultés quotidiennes et le besoin d'être entendus, écoutés, compris par les pouvoirs publics. Ce manque de considération ressenti par une partie de la population est malheureusement un sentiment partagé par de nombreux élus, notamment dans les territoires les plus fragiles, surtout en milieu rural.

Force est de constater que les mesures impopulaires se sont succédées depuis quelques temps, notamment vis-à-vis des collectivités :

- baisse drastique de contrats aidés
 - suppression de la Taxe d'habitation
 - baisse de la D.G.F. (dotation global de fonctionnement)
 - volonté de transfert de la compétence eau et assainissement pour ne citer que quelques exemples
- mise en place progressive de la Loi NOTRE (nouvelle organisation des territoires) qu'il est indispensable de corriger afin de redonner de la souplesse des capacités d'initiatives et plus de liberté aux communes pour répondre plus efficacement aux besoins des citoyens, en fonction des réalités locales.

Dans ce contexte et dans cette ambiance générale, il est de plus en plus difficile de supporter ce climat, où chacun se répand en expliquant à quel point rien ne va, à cause des autres, à cause de l'autre !

Du plus haut sommet de l'État jusqu'à notre quotidien, l'air est encombré de commentaires très souvent caricaturaux.

Ce que, bien souvent, nous exigeons de compréhension et de respect de la part des autres, il conviendrait d'abord que chacun l'applique à lui-même.

La raison voudrait que nous fassions redescendre la pression pour pouvoir agir sereinement. Nous avons en effet suffisamment de dossiers importants à traiter en évitant de nous égarer et de perdre notre temps dans de faux débats.

C'est bien ce que nous nous efforçons de respecter. Cette ligne de conduite constitue notre colonne vertébrale.

Notre commune a beaucoup changé ces décennies passées. Toutes ces métamorphoses ont pu se réaliser grâce à beaucoup de travail, beaucoup d'efforts et à une gestion de nos finances des plus rigoureuse.

A cette étape du chemin parcouru, je suis profondément persuadé qu'il convient, plus que jamais, de regarder devant, en tirant partie, avec lucidité des réussites, comme de ce qu'il convient d'améliorer, voire de modifier.

C'est dans cet état d'esprit que le conseil municipal, réuni en session ordinaire le 4 Avril dernier, a adopté à l'unanimité les budgets 2019 (commune, eau, assainissement) la réunion relative au vote des budgets constituant l'acte essentiel de toutes collectivités.

Parce que cette session budgétaire permet de "fixer" le cadre financier, et surtout opérationnel des actions qui sont et seront menées dans l'intérêt des Riceys et de ses habitants.

Les priorités pour l'exercice 2019 restent identiques à notre ligne de conduite :

- pas d'augmentation des taux de fiscalité
- parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement
- autofinancement important. En fait, la grande originalité et la force de ce budget, ce sont l'ensemble des moyens prévus pour soutenir l'investissement (pilier de l'emploi).

Les crédits ainsi dégagés vont nous permettre de continuer à embellir notre riche patrimoine, aussi bien dans le domaine bâti que routier.

C'est ce que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce numéro.

Ces budgets sont aussi la traduction, très concrète, de nos engagements.

Il n'y a, en effet, de crédibilité et de confiance que par le respect scrupuleux des engagements pris. Ceux-ci continueront d'être tenus, puisqu'ils reposent à la fois sur notre ambition affichée, mais aussi sur les moyens financiers et humains mobilisés pour leur mise en œuvre.

Quoi qu'il advienne, notre commune mérite que nous en soyons tous les ambassadeurs déterminés et ambitieux.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien à vous,



REUNION CONSEIL MUNICIPAL

20 NOVEMBRE 2018

Le conseil municipal réuni en session ordinaire a abordé l'ordre du jour qui suit

Tarifs Locations 2019

Salles polyvalentes :

- Cuisine : 90 euros / jour
- Petite salle : 100 euros / jour
- Grande salle : 240 euros / jour
- Salle Saint Vincent : 175 euros / jour
- Halle : 130 euros / jour

Forfait nettoyage

- Cuisine + petite salle + grande salle : 76 euros
- Cuisine + petite salle : 30 euros
- Grande salle seule : 45 euros
- Halle : 45 euros
- Salle Saint Vincent : 26 euros

Cautions (à verser lors de la réservation des locaux)

- Salles polyvalentes : 200 euros
- Salle Saint Vincent ou halle : 100 euros
- Déclenchement du système d'alarme : 500 euros

Gîte d'étape

- 12 euros par nuit et par personne
- 0.24 centimes de taxe de séjour par nuit et par personne

Caution (à verser lors de la réservation des locaux)

- 160 euros

Montant des loyers relatif aux logements communaux

- 5 place de l'église : 400 €/mois
- 10 Rue Gaston Cheq-Le Magny : 157 €/mois
- 29 rue de pont : 250 € / mois
- Place des héros de la Résistance : 360 €/mois
- 2 Rue des Perrières : 380 €/mois

Tarif des concessions dans les différents cimetières et les emplacements de columbarium

Des concessions dans les cimetières :

- 15 ans : 105 €
- 30 ans : 209 €
- Perpétuelle : 391 €

Des emplacements au columbarium

- 15 ans : 132 €
- 30 ans : 261 €
- Perpétuel : 488 €

Tarifs location tennis

Heure : 5.30 €
Invité : 2.20 €
Saison : 27.50 €/personne (du 1/6 au 31/09)
Année : 63 €/ personne (année civile)
Année – de 12 ans : 29.50 € (année civile)

Accepte les indemnités de sinistre suite à l'inondation et vol soit pour les montants suivants :

1543.38 € suite aux dégâts des eaux survenu dans le club house
6545.24 € suite au vol des câbles d'éclairage du terrain de football du parc Saint Vincent

Délibère sur des admissions en non-valeur pour cantine scolaire, service des eaux et service assainissement

Mise en place du R.I.F.S.E.E.P (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le Conseil Municipal **statue** sur proposition du maire d'instaurer le RIFSEEP

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil **décide** :

D'instaurer le R.I.F.S.E.E.P. à compter du 1^{er} Janvier 2019
de mettre en place l'IFSE et le CIA,
de maintenir à titre individuel, aux fonctionnaires dont le régime indemnitaire se trouverait diminué du fait de la mise en place du RIFSEEP, le montant antérieur plus élevé de leur régime indemnitaire en application de l'article 88 de la loi du 26 Janvier 1984.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube

Le Conseil municipal après avoir délibéré

Décide de renouveler la convention Médecine Préventive avec le Centre de Gestion de l'Aube

Approuve l'ensemble des termes de la convention

Autorise Monsieur le Maire à contracter avec cet organisme en tant que de besoins afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur sur ce point

Modification des statuts de la CCBC

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil Communautaire de la CCBC N° 43/2018 en date du 10 Octobre 2018 portant Modification des statuts de la Communauté de communes du Barséquanais en Champagne pour la prise de compétence facultative au titre de l'article L 1425-1 du Code général des collectivités territoriales " création d'une station-service à Essoyes

Après en avoir délibéré,

Accepte la modification des statuts communautaires de la CCBC

Rappelle que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises.

Transfert des compétences " eau potable " et " assainissement "

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la loi NOTRE rendait obligatoire les compétences " eau " et " assainissement " en direction des communautés de communes à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Au regard des difficultés de mise en œuvre du transfert, la loi du 3 Août 2018 permet entre autre de reporter le transfert au-delà de 2020 et jusqu'en 2026 au maximum, dès lors qu'une minorité de blocage, portée par 25% des Communes représentant 20% des habitants, s'oppose par délibération au transfert.

Entendu cet exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l'intérêt qu'il y a d'étudier correctement la pertinence d'une prise en charge de cette compétence au niveau intercommunal,

Considérant que dans cet intervalle, il est important que chaque commune puisse conserver sa compétence en matière d'eau potable et d'assainissement.

Décide de s'opposer au transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du barséquanais en Champagne

Demande à la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne de prendre acte de cette décision d'opposition.

Commission contrôle des listes électorales

Le Maire expose qu'à partir du 1^{er} Janvier 2019, les listes électorales ne seront plus tenues localement mais par l'INSEE au travers d'un Répertoire Electoral Unique (R.E.U.)

Les principaux avantages sont d'éviter les doublons. De plus, les électeurs, en cas de changement de domicile, pourront se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^o vendredi précédant le scrutin.

Le rôle du maire est renforcé puisqu'il a en charge de vérifier les inscriptions et radiations opérées. De plus une commission administrative est instituée, qui se compose de la façon suivante :

Délégué de l'administration : Mr SOILLY François

Délégué tribunal grande instance : Mr AUGUSTE Claude

Le conseil municipal désigne Mr Joël LAZZAROTTI pour présider cette commission

Recensement de la population

Le recensement de la population s'est déroulé entre le 17 Janvier et le 16 Février 2019, pour ce faire la commune a recruté 3 agents recenseurs rémunérés conformément à la législation en vigueur.



REUNION CONSEIL MUNICIPAL 6 FEVRIER 2019

Désaffectation et déclassement d'une parcelle communale

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée AL 251 lieu-dit "Ricey-bas est". Considérant que ladite parcelle n'est plus affectée à un service public ou à l'usage direct du public, dès lors il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Constate la désaffectation de la parcelle al 251 et prononce le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal

Même constatation et opération pour la parcelle AL 252 lieu-dit "Ricey-Bas"

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Constate la désaffectation de la parcelle AL 251 et prononce le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal

Cession de bail à Madame Marie-Hélène TABOURIN

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de cession de Mr TABOURIN Arnaud au profit de Madame Marie-Hélène TABOURIN du bail sur la parcelle en nature de terre AOC cadastrée ZM 184p lieu-dit "Envers de Vignelles " pour 3 ares 33 ca

Après en avoir délibéré le conseil municipal

Donne son accord à cette demande (les autres termes du bail restants inchangés)

Choisit Maître COURAILLON ROUETTE pour établir l'acte à intervenir (acte dont les frais seront à la charge du preneur)

Autorise Monsieur le Maire à signer cet acte.

Cession parcelle communale rue des Cannes

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'établissement du projet d'aménagement de la voirie dans ladite rue, il a été constaté qu'une cuve de récupération des eaux de pluies était installée sur la voie publique.

La parcelle à céder est cadastrée
AL 252 lieu-dit " Ricey- Bas est " pour 23 ca.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Donne son accord pour la vente de cette parcelle au profit de Mr Pélissot Jean-Paul

Choisit Maître COURAILLON ROUETTE Notaire aux Riceys pour établir l'acte dont les frais seront à la charge de l'acheteur

Autorise Monsieur le Maire à signer cet acte.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'admettre en non-valeur, à la demande de la trésorerie des dettes relatives au service des eaux et service assainissement

Autorisation de la signature des conventions collectives relative au conseil et à l'assistance en hygiène et sécurité aux travail et à la mise à disposition d'un agent de prévention avec le centre de gestion

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale qui rappelle que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité.

La Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne propose la signature des conventions collectives "Conseil et Assistance en Hygiène et Sécurité au Travail " et "Mise à disposition d'un agent de prévention " avec le Centre de Gestion pour apporter aux communes des prestations dans ce domaine.

La Communauté de Communes prenant à sa charge la totalité du financement de ces services,

Le conseil après en avoir délibéré

Approuve ces dites conventions,

Autorise Monsieur le Maire à les signer

**Convention de participation en matière de prévoyance du 01/01/2020 au 31/12/2025.
Mandat au centre de gestion pour organiser la mise en concurrence**

Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le décret n°2011-1474 paru le 10 Novembre 2011 les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque santé et/ou le risque prévoyance de leurs agents

Vu l'exposé du Maire

Considérant l'intérêt de prendre en compte la protection sociale complémentaire prévoyance des agents de la collectivité, et de participer à la mise en concurrence mutualisée proposée par le Centre de Gestion de l'Aube ;

Décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence

Prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de l'Aube à compter du 1er Janvier 2020.

Convention SATESE

Monsieur Maire rappelle que depuis de nombreuses années, la commune adhère au service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration mis en place par le Département

Ce service :

- ~réalise une visite annuelle des installations, mesures 24 heures
- ~assistance à la mise en place de l'autosurveillance et des programmes de travaux
- ~évaluation de la qualité du service assainissement et programmes de formation des personnels d'exploitation.

Cette assistance est formalisée par une convention incluant les tarifs.

Il est proposé au conseil municipal de continuer à bénéficier de ce service en signant une nouvelle convention

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

Autorisation d'ester en justice

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice devant toute juridiction pour défendre les intérêts de la commune.



REUNION CONSEIL MUNICIPAL 4 AVRIL 2019

Session budgétaire du 4 Avril 2019

Le budget primitif communal a été voté avec des taux de taxes directes locales sans changement (cela depuis de nombreuses années) et les différents tarifs applicables en 2019.

Ces taux sont les suivants :

Taxe d'habitation :	20.65 %
Taxe foncière bâti :	17.45 %
Taxe foncière non bâti :	16.92 %
CFE :	17.88 €

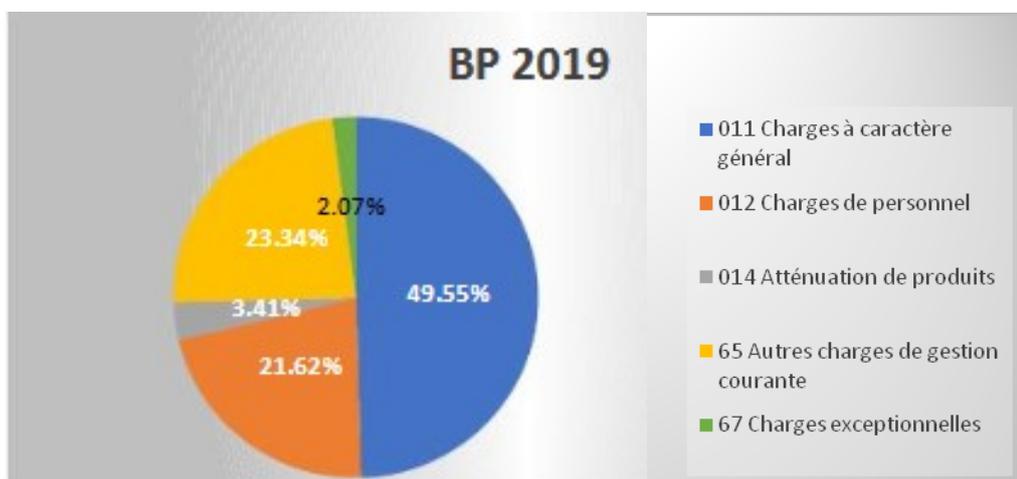
Commune

Une vision globale du compte administratif 2018 permet de se rendre compte plus facilement des effets positifs d'une gestion rigoureuse (maîtrise des dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement maintenues à un haut niveau)

Section de fonctionnement

Dépenses	Compte Administratif 2018	Budget Primitif 2019
011 Charges à caractère général	470 032 (46 %)	861 600 (50 %)
012 Charges de personnel	325 294 (32 %)	376 000 (22 %)
014 Atténuation de produits	58 329 (5 %)	59 332 (3%)
65 Autres charges de gestion courante	177 178 (15 %)	405 800 (23 %)
67 Charges exceptionnelles	160 (- de 1 %)	36 000 (2 %)
Soit un total de	1 030 833 €	1 738 732 €

Pourcentages calculés par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement et représentant au total des sommes inscrites en dépenses de fonctionnement)

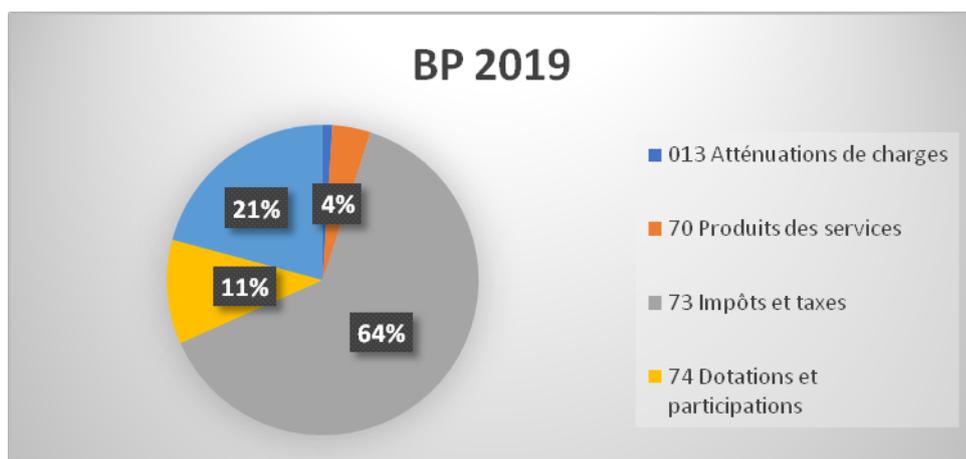


Pour le présent exercice, le transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement représente la somme de 1 769 944 € représentant un peu plus de la moitié des sommes inscrites en section de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes

	2018	2019
013 Atténuation de charges	19 099 (-1 %)	5 000 (-1%)
70 Produits des services	204 743 (11 %)	62 100 (4%)
73 Impôts et taxes	986 670 (56 %)	1 011 405 (64%)
74 Dotations et participations	176 198 (10%)	167 526 (11%)
75 Autres produits de gestion courante	347 737 (20%)	330 000 (21%)
77 Produits exceptionnels	26 209 (- 2 %)	

(comme pour les dépenses, les pourcentages sont calculés par rapport aux recettes réelles)



Soit un total de recettes de fonctionnement pour l'exercice 2018 de 3 298 378 € et des prévisions pour 2019 de 3 508 676 €.

La section d'investissement 2018 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à 3 202 210 €.

Soit un total de dépenses d'investissement pour 2018 de 3 202 210 €

Le service d'assainissement s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses

En section de fonctionnement : 611 745 € (y compris 494 100 € d'excédent reporté en recettes)

En section d'investissement : 889 712 € (y compris 711 661 € d'excédent reporté en recettes)

Le service des eaux s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 119 517 € (y compris en recettes l'excédent reporté de 22 611 €)

Section d'investissement : 266 210 € (y compris en recettes l'excédent reporté de 217 953 €)

Soit un total d'investissement pour 2019 tous budgets (commune, service d'assainissement, eau) qui avoisine les 4 millions d'euros

Travaux d'exploitation en régie de la forêt communale

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Accepte la proposition de l'ONF de façonner les parcelles 7-34-33-9-11-30.2-32-25-26 de la forêt communale pour un volume estimatif de 1200 m³.

Retient l'ONF en tant qu'assistant technique à donneur d'ordre (atdo)

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération sachant que la commune aura à régler les frais d'exploitation (abattage façonnage débardage) au prestataire. Un devis intégrant le coût de l'exploitation et la rémunération de l'ONF (2 euros/m³) pour le suivi des opérations sera présenté à la mairie.

Autorise l'ONF à prélever 1% du montant de la vente des produits commercialisés dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement pour frais de gestion

Coupes de bois dans la forêt communale état d'assiette 2019

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2019

Demande à l'ONF de bien vouloir procéder à leur désignation et à leur mobilisation selon les destinations retenues ci-dessus

Laisse à l'ONF le soin d'organiser au mieux les ventes de coupe de bois sur pied la commune demeurant libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente

Création d'un budget annexe pour le futur centre d'œnotourisme

Le Maire rappelle que la commune a entrepris la rénovation des bâtiments et annexes de l'ancienne M.F.R.E.O située rue du Pont en vue d'y créer un centre d'activités d'œnotourisme, susceptible d'accueillir, d'héberger, de restaurer, d'informer et de former jusqu'à 60 personnes à la fois. La commune a donc engagé le recrutement d'une personne pour prendre en charge cette mission de développement et de promotion.

Cette activité étant distincte de la gestion communale courante, il est nécessaire de la retracer dans un budget annexe qui individualisera son fonctionnement et ses coûts.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

Décide la création de ce budget annexe

Dit que ce budget suivra le même plan de compte que la commune et sera voté par chapitres,

Autorise dans le cadre de ce budget la création d'un emploi

D'une manière générale, autorise M. le Maire à entreprendre toute démarche utile à la mise en place de ce budget

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie et aménagement de la place SOTTEL

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de voiries, rue des Cannes, ruelles Ricey-Bas et la place Sottel.

Consultation lancée le 12 Février 2019 date limite de remise des offres fixée au 13 Mars 2019.

Trois offres ont été reçues par voie électronique.

Après examen attentif et détaillé des trois propositions de la commission compétente aidée à cela par le Maître d'œuvre, il s'est avéré que l'offre de l'entreprise Guintoli pouvait être retenue comme étant la mieux disante compte tenu de sa valeur technique supérieure

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de retenir la proposition de l'entreprise Guintoli pour un montant HT de 269 561.56 €

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération

Choix de l'entreprise pour la restauration des Orgues de l'église Saint Pierre es Lien à Ricey-Bas

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 15 Novembre 2018 (sur la plateforme Xmarchés des marchés publics de l'Aube ainsi qu'au BOAMP) avec date limite de remise des offres fixée au 19 Décembre 2018.

Deux offres ont été reçues par pli électronique

La commission d'appel d'offres réunie en présence de Mr BROTTIER maître d'œuvre ; après examen attentif et détaillé de ces deux propositions il s'est avéré que l'offre de l'entreprise Cattiaux (associée à la manufacture d'orgues Requier) pouvait être retenue comme étant la mieux disante compte tenu de sa valeur technique supérieure ainsi que l'atteste le rapport d'examen des offres.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de retenir la proposition de l'entreprise Cattiaux (associée à la manufacture d'orgues Requier)

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération qui devrait se dérouler sur une période de 24 à 30 mois. Début des travaux juin 2019

Admission en non-valeur service eau et assainissement

Le Conseil Municipal à la demande de la trésorerie

Décide d'admettre en non-valeur les dettes pour une valeur totale de 322.40 €

Vote des tarifs eau et assainissement pour 2019

Le conseil municipal :

vote comme suit les tarifs :

de l'eau :

1 € par mètre cube + 22.87 € de droit d'accès au réseau

de l'assainissement :

0.80 € par mètre cube

Le tarif de la redevance assainissement spécifique aux installations de pressurage reste le même que les années précédentes à savoir :

- 91.47 € par unité de pressurage de 2000kgs

- 0.0015 € par kilo de raisin pressuré au vu du carnet de pressoir fourni par le centre de pressurage



REUNION CONSEIL MUNICIPAL

20 MAI 2019

Organisation du scrutin des élections européennes du 26 Mai 2019

Tenue des bureaux de vote

Acquisition parcelles à mon logis

Lieudit les longues raies de derrière la croix de mission

La demande de la société Mon Logis qui le 14 Décembre 2015 sollicitait la commune pour la cession Allée de la Ronce des parcelles leur appartenant.

Un nouveau document d'arpentage a été établi et les parcelles à acquérir sont les suivantes :

BD 745 pour 4 ares 05 ca

- BD 737 pour 0 are 06 ca

BD 746 pour 0 are 31 ca

- BD 738 pour 0 are 95 ca

Le prix proposé par Mon Logis est l'euro symbolique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Accepte cette proposition

Précise que l'acte dont les frais seront à la charge de la commune sera établi par Maître COURAILLON ROUETTE notaire aux Riceys

Autorise Monsieur le Maire à signer cet acte

Mise à disposition terrain pour site stockage de matériaux

Monsieur le Maire expose la demande du SDDEA pour la mise à disposition d'un terrain afin de stocker des matériaux et des remblais (concassé, sable ...) et des matériaux inertes provisoirement, dans le cadre de limiter les surcharges des véhicules.

Une partie de la parcelle WP5 " lieudit Champetot " (environ 7800 m²) située le long de la RD 17 est mise à disposition à titre gratuit et pour une durée de 3 ans. En contrepartie l'occupant s'engage à entretenir la parcelle, à évacuer des déchets et à la clore pour en interdire l'accès.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

Accepte la mise à disposition du terrain

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention

Subventions aux associations 2019

Le conseil Municipal :

Vote comme suit le montant des subventions aux associations pour l'exercice 2019 :

AFN ACPG : 750 €
Amicale laïque : 4500 €
Amicale des sapeurs-pompiers : 300 €
Amis des anciens : 500 €
Club shotokan : 650 €
Coopérative scolaire : 3700 €
JSP (association locale) : 300 €
Les bouts de chiffon : 300 €
Moto club : 450 €
Ricey-sport : 1500 €
Son et lumière Riciacus : 23 000€
ADAMA : 150 €
A.O.C (Association Orgues de Chaource) : 1000 € + 500 € subvention exceptionnelle
Association de lutte contre la myopathie : 200 €
CFA Interpro Pont Sainte Marie : 65 €
CFA Pont Sainte Marie (bâtiment) : 150 €
Comité handisport de l'Aube : 250 €
Comité de lutte contre le cancer : 300 €
Comité de sauvegarde : 300 €
Croix rouge : 300 €
Etablissement français du sang : 300 €
France Adot : 300 €
France Alzheimer : 300 €
Nature découverte chemins de mémoire : 250 €
Prévention routière : 200 €
Revivre : 300 €
Sauvegarde de l'enfance : 300 €
U.V.A Aube : 400 €
Visiteurs des malades en service hospitalier : 450 €

Cession de bail à Mme Lamblin Sandrine

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de cession de Mr PION Daniel au profit de Madame Sandrine LAMBLIN du bail détenu sur la parcelle en nature de terre AOC cadastrée ZI 207 lieu-dit "VALDENEY " pour 2 ares 27 ca.

Donne son accord à la demande de cession de bail au profit de Madame Sandrine LAMBLIN les autres termes du bail restants sans changement

Choisit Maître COURAILLON ROUETTE Notaire aux Riceys pour établir l'acte à intervenir, acte dont les frais seront à la charge du preneur

Autorise Monsieur le Maire à signer cet acte

Cession de bail à Mr PION Cyril

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de cession de Mr PION Daniel au profit Monsieur Cyril PION du bail détenu sur la parcelle en nature de terre AOC cadastrée ZV 183 lieu-dit "LES ROTIES " pour 6 ares 82 ca

Donne son accord à la demande de cession de bail au profit de Monsieur PION Cyril les autres termes du bail restants sans changement

Choisit Maître COURAILLON ROUETTE Notaire aux Riceys pour établir l'acte à intervenir, acte dont les frais seront à la charge du preneur

Autorise Monsieur le Maire à signer cet acte



Etat civil

Naissances

07/11/2018 : Mathilde, Monique, Laurence PÉLISSOT
08/12/2018 : Bastien MASSOT
11/01/2019 : Côme, Pascal, Patrick HARVIER PAUL
16/02/2019 : Nina, Océane, Nathalie SOLER
11/03/2019 : Salomé, Isabelle, Solange MANCHIN
27/03/2019 : Ambre, Corinne, Isabelle SICOT

Décès

04/12/2018 : Victorine CLERC veuve HARZIC
12/12/2018 : Marguerite, Georgette, Joséphine THIRION veuve GODET
29/12/2018 : Claudette, Denise, Renée NOSLEY
04/02/2019 : Thérèse, Marie MOREAU veuve CROISSANT
02/04/2019 : Jean, Marie FOURNIER

Transcriptions de décès

04/11/2018 : Jacques, Albert, Georges TRAVERS
11/11/2018 : Alain, Claude VALLOIS
20/01/2019 : Jean, Jacques, KANDIN
24/01/2019 : Janine CARTIERI épouse PION
24/01/2019 : Irène LINA
07/02/2019 : Michel, Bernard, Maurice ARTHUIS

Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.

Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site

<https://www.service-public.fr>

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.

- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.

- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25ème anniversaire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre [centre du service national](#).



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !





Travaux communaux

Aire de jeux Place Sottel

La place SOTTEL, plus communément appelée "Foire aux cochons" va prochainement subir un important lifting.



En effet la Municipalité a décidé que cet endroit devienne plus convivial et attractif. C'est pourquoi une aire de jeux va voir le jour. Avec installation de bancs, tables...

L'espace sera clôturé et revégétalisé. La chaussée située à proximité de ce triangle sera réaménagée avec pose de bordures. Travaux devant être réalisés avant la période de vacances

Travaux de voirie

Rue des Canes à Ricey-Bas (après remise en état du réseau d'assainissement)

Espaces publics rue de la Cure

Voiries intérieures du parc de la Mairie

Rue Saint Clair amélioration écoulement des eaux plus réfection chaussée

Trottoirs enrobés rue Général de Gaulle (face au Crédit Agricole)

Chemin de la Prairie (accès station épuration)

Travaux bâtiments

Accessibilité Mairie (installation ascenseur à partir de la cour intérieure)

Accélération du chantier Centre Œnotourisme



Début du chantier réhabilitation Orgues Eglise de Ricey-Bas.

Premier bilan dressé par les "entreprises retenues" (Atelier Cattiaux et Manufacture d'orgues Quentin Requier plus Alice Quoirin restauratrice de buffets d'orgues) fin mai qui ont posé les jalons de la restauration "trouver des instruments comme ça dans leur jus est chose rare ! le graal pour un facteur d'orgues c'est trouver l'orgue le plus ancien possible"



A cette occasion l'orgue a été remis en "vent" (l'intérêt de la mise en vent montre que le toucher reste excellent)

De l'avis général, il ne faut pas aller trop vite en restauration car on n'est jamais à l'abri d'un aléa (24 à 30 mois de travaux prévus)

La prochaine phase va se dérouler la 1ère semaine de juillet où les sons seront à nouveau testés, avant d'envisager le démontage pendant 2 semaines en septembre. Un échafaudage sera alors installé dans l'Eglise, le temps du premier démontage. Avant d'être de nouveau installé pour le remontage.

Les buffets seront vidés de l'intérieur, tout sera désassemblé. Après démontage il n'y aura plus rien à la tribune. Les différentes parties seront alors transportées dans les ateliers des facteurs d'orgues impliqués dans le projet.

Les matériels disparus seront reconstruits sur le modèle des matériaux existants.

La couche picturale sera restaurée pour donner aux membres un aspect homogène. Ce sera le travail effectué par Alice Quoirin, restauratrice de peintures de buffets d'orgues. "L'orgue sera peint à l'encre jaune (couleur bois) là où on voit que le vernis a mal vieilli. Clairement il y aura un avant et un après" promet la décoratrice qui s'impatiente de pouvoir se mettre au travail.

Un peu de patience sera donc nécessaire pour réentendre les sons de l'orgue dans l'Eglise !

Association foncière de Remembrement des Riceys

Ses réalisations

L'association foncière de remembrement existe depuis l'année 2000. Elle a été créée pour permettre l'aménagement des chemins viticoles et la création d'un système de retenue des eaux de ruissellement (de nombreux bassins de rétention ont été réalisés ainsi que des descentes d'eau destinés à éviter que ne se renouvellent lors de fortes pluies, les inondations de certaines parties du village que nous avons connues quelques années plus tôt et dont chacun se souvient).

Ces travaux ont depuis prouvé leur efficacité.

Les subventions

Le programme initial des travaux connexes a bénéficié d'importantes subventions complétées par une participation des propriétaires.

A noter que celles-ci n'ont jamais été modifiées depuis leur origine.

Elles s'établissent actuellement à :

~390 € HT pour les parcelles classées en vigne

~12.90 € HT pour les parcelles classées en terre

~3.70 € HT pour les parcelles en nature de bois

L'association ne s'est pas contenté de mener à bien l'important programme initial des travaux connexes.

Programmes complémentaires

Sa gestion rigoureuse lui a permis d'entreprendre plusieurs programmes complémentaires dans des contrées qui n'avaient jusqu'alors pas été concernées venant ainsi compléter l'opération qui avait initialement été menée.

Des travaux d'entretien réguliers sont entrepris chaque année (curage de fossés, reprise sur des

chemins abîmés etc...) afin de garder en bon état les différents ouvrages.

C'est ainsi que cette année un programme complémentaire (qui, comme les précédents n'augmentera pas les participations demandées aux propriétaires) va être réalisé comprenant la création de voies viticoles en pierre avec revêtement en bicouche et en enrobé ainsi que l'application d'enduits superficiels d'usure sur chemins existants (marché conclu avec le groupement Colas Réaut pour un montant de 470000 € HT)



C'est par ailleurs une somme de 100 000 € qui a été inscrite au budget primitif 2019 pour permettre les travaux d'entretien de la voirie qui s'avèreraient nécessaires).

L'ensemble des travaux est suivi avec attention par les membres du bureau permettant ainsi à l'ensemble des usagers et plus particulièrement les viticulteurs de bénéficier d'installations de qualité facilitant le travail dans les vignes.

Cela facilite également la découverte par les touristes venant dans notre commune des riches paysages que l'on peut trouver ici et là au détour des chemins qui sillonnent notre territoire.

Environnement

Village propre

La loi énergétique de 2015 impose aux collectivités la suppression des pesticides (herbicides, insecticides, fongicides) dans les espaces publics. A la suite de quoi la commune se réserve, désormais, uniquement la tâche d'entretenir les

abords d'espaces publics (mairie, églises, écoles, cimetières...) et quelques autres zones publiques en fonction de leur priorité. Le balayage des caniveaux de nos rues est effectué par la société BRM une fois par trimestre.

L'élagage des arbres, haies, arbustes en bordu-

-re des voies publiques et privées par leur propriétaire est obligatoire de façon à ne pas gêner la circulation des véhicules comme des piétons. En période de chutes des feuilles ne pas omettre de les ramasser le long de son habitation.



Aussi, chacun, doit bien avoir à l'esprit que conformément aux dispositions du Code Rural, les habitants sont tenus d'entretenir les environs de leur propriété (nettoyage, désherbage, ramassage des feuilles...)

Par ailleurs, il est rappelé, que conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens (susceptibles de provoquer des accidents) sous peine d'amendes.

En outre, dans l'intérêt général et pour la salubrité publique, il est réglementaire et absolument nécessaire de procéder au ramassage des déjections de vos animaux.



Collecte de vos déchets

Afin de contribuer à faire baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, merci de faire attention à :

Bien traiter les emballages (cartons, bouteilles et flacons plastique, cannettes métal).

Ne pas mettre dans les sacs jaunes : le polystyrène, les sacs et films plastiques, les emballages alimentaires, les pots de yaourt, les CD ou cassettes vidéo, les cagettes, les pièces métalliques diverses....

Bien respecter les lieux de collecte.

Calendrier de collecte

JUILLET

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DECEMBRE

lun.	mar	mer	jeu.	ven	sam	dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Ordures ménagères



Tri sélectif

Les Riceys: côté pratique

Les assistantes maternelles



Mme CHOISY Marie-Myriam

39 Allée de la Ronce Haute Rive
10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.38.29.41
Résidence : Maison
4 enfants de 0 à 18 ans



Mme GOUSSARD Elodie

3 de Frolle
10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.74.50
Résidence : Maison
4 enfants de 0 à 18 ans



Mme MAGALHAES Katia

25 Allée de la Ronce Haute Rive
10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.01.99
Résidence : Maison
4 enfants de 0 à 18 ans



Mme MIZELLE Véronique

11 Rue du Sénateur Lesaché Haute Rive
10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.97.03
Animal : Oui - Type : chien labrador
Résidence : Maison
3 enfants de 0 à 18 ans



Mme PIERREL Carène

4 ter Rue du Sénateur Lesaché Haute Rive
10340 LES RICEYS
Tél. : 09.82.61.69.92
Résidence : Maison
5 enfants de 0 à 18 ans



Nouveau

Accueil de jour

Organisation de l'accueil

Depuis le vendredi 17 Mai il est proposé un accueil de jour aux Riceys, rue de Pouleret dans l'ancienne école (salle également utilisée par les adhérents du Club des Aînés).



Ce service propose aux personnes souffrant de

la maladie d'Alzheimer d'être accueillies une journée par semaine (le vendredi de 10h à 16h). Ces personnes sont placées sous la compétence d'une assistante de soins en gérontologie, formée spécifiquement à cette mission. Elle fait partie d'une équipe qui exerce déjà au niveau de l'EHPAD de Chaource qui comprend également 2 autres assistantes de soins en gérontologie, une infirmière coordinatrice et un psychologue.

Les "patients" sont transportés de leur domicile à la salle, car le but c'est que pour l'aidant cela soit un vrai moment de répit.

Dès leur arrivée, il leur est proposé une collation, puis un moment d'échanges avec notamment lecture de la presse, commentaires sur les informations. Des activités manuelles seront également organisées ainsi que des jeux de société et tout autre activité. D'éventuelles sorties pourront également être programmées.

Les repas pris en commun et préparés par la Maison de Retraite des Riceys seront également un temps fort d'échanges et de convivialité.

Le tout dans le but de favoriser les contacts, de stimuler la mémoire, tout en respectant les désirs, volonté, rythme de chacun.

Actuellement il n'y a qu'une journée d'accueil (vendredi) de prévu par semaine, il reste évident qu'en fonction des besoins, il n'est pas exclu, dans l'avenir, d'une évolution de ce service.

Rappel

ADMR des Deux Vallées

35 rue du Général de Gaulle 10340 Les Riceys
03.25.29.14.40

Permanences :

Les mardis 13h30-17h30

Les vendredis 13h30-17h00

Attention

Horaires d'été bureau de poste des Riceys



Du 5 au 24 Août les horaires modifiés seront les suivants :

**Du lundi au vendredi de 9h15 à 11h30
le samedi 17 Août de 9h15 à 11h30**

Durant cette période, l'offre de La Poste sera également disponible dans les points de services suivants :

Bar sur Seine : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

LPAC de Loche sur Ource : Mardi et jeudi : 9h30 à 12h30
Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h

LPR de Celles sur Ource : du lundi au samedi : 7h-12h ; 15h-19h (fermeture du 27/07 au 19/08)

LPAC de Gyé sur Seine : du lundi au vendredi : 10h30-12h ; 13h30-14h30 et le samedi 9h30 à 12h

Hommage à Mlle Olivier

Sa carrière



Le 18 Novembre 2018 nous quittait Mlle Olivier, qui enseigna en maternelle aux Riceys pendant de très nombreuses années.

Colette fut ma collègue depuis 1972. j'ai donc travaillé avec elle durant 17 ans.

Une complicité dans le travail, puis au fil des années une grande et solide amitié est née.

Après des études effectuées à Sainte Savine puis à Troyes, Colette y obtint son baccalauréat, avec brio et demanda dès lors son inscription sur la liste des instituteurs remplaçants.

Désignée à la rentrée de 1953 pour remplacer l'institutrice de la classe maternelle de Ricey haute Rive, ce fut pour elle l'occasion de découvrir le village des

Riceys, village sous lequel elle tomba en admiration. Puis, à la rentrée 1954 elle est admise en stage à l'Ecole Normale jusqu'en février 1955. elle effectuera un certain nombre de remplacements, Dienville, Balignicourt...où elle passera brillamment son CAP pour être titulaire.

En 1958, il lui fut proposé un poste à la maternelle de Ricey Haut! Magnifique pour elle qui adorait ce beau village qu'elle ne quittera plus. Elle y fit toute sa carrière, vouée aux tout petits.

Très réservée, sans bruit, elle accomplit ce travail avec une grande conscience professionnelle. Elle a enseigné à plusieurs générations d'enfants les premières règles de la vie en commun et le goût d'apprendre.

Ce fut d'autant plus beau et méritant que son rêve était de devenir journaliste. Mais ses parents s'y opposèrent fermement.

C'est ainsi qu'elle embrassa la carrière d'institutrice.

En 1989, l'heure de la retraite ayant sonné, elle pensait retourner sur Sainte Savine dans sa maison natale, mais son attachement pour les Riceys fut le plus fort. Elle se partagea donc entre Sainte Savine et les Riceys, 15 jours dans un endroit et 15 jours dans l'autre.

Elle était très attachée à son petit appartement au château St Louis où elle pouvait tout à loisir s'adonner à ses passions: lecture, poésie, son jardin, ses fleurs.

Elle y passait des heures en compagnie de Mimine, sa petite chatte.

Elle aimait beaucoup les animaux. Je me souviens même du corbeau qu'il avait apprivoisé et pour lequel elle avait aménagé des perchoirs pour qu'il se sente en liberté, un peu comme dans la nature. Elle arrivait à lui faire faire des activités ludiques, reconnaître des couleurs et faire des classements d'objets. Il avait même un croisement particulier dès qu'il voyait sa maîtresse. C'était Coco.

Les dernières années à Sainte Savine

L'âge avançant avec les problèmes de santé, elle fut, contre son gré, obligée de partir définitivement à Sainte Savine il y a 4 ans.

C'est un de mes élèves qui m'a très gentiment proposé de m'aider pour effectuer son déménagement. J'ai alors organisé les aides à domiciles 3 fois par semaine, plus un jardinier qui faisait le plus gros des travaux. Elle pouvait ainsi continuer à s'occuper de ses plantes et de ses fleurs.

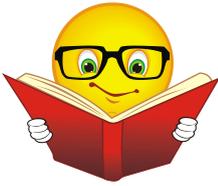
Je prenais régulièrement le thé avec elle, et dernièrement encore je l'avais trouvée en bonne forme. Malheureusement une mauvaise chute devait mettre fin à cet équilibre serein qu'elle avait enfin trouvé.

Beaucoup la croyait froide et indifférente, mais sous son allure impassible se cachait une femme timide et réservée qui aurait vraiment mérité d'être connue et reconnue. Elle était une personne très intéressante et très attachante.

Mme Brethot



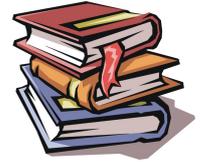
Bibliothèque Municipale



Christine et les bénévoles

Sont heureux de vous accueillir

Mardi de 17h30 à 19h00
Mercredi de 14h30 à 17h00
Samedi de 14h30 à 16h30



Nos activités



Les lundis 28 Janvier et 6 Mai 2019, après-midi, les bénévoles de la bibliothèque municipale se sont rendus à la M.D.A. de TROYES (Médiathèque Départementale de l'Aube), accueillis par Hervé, pour effectuer le renouvellement d'environ 580 ouvrages, concernant toutes les catégories, destinés aux enfants mais aussi pour les ados et les adultes.



Lundi 14 janvier 2019, ce sont Vincent et Patricia qui ont reçu les bénévoles de la bibliothèque municipale pour effectuer l'échange de CD et DVD, dans la section « Discothèque », de la M.D.A. de TROYES.

Ce changement, pour les CD, permet d'effectuer et de découvrir une très grande diversité parmi les auteurs, les compositeurs, les albums en musiques françaises, du monde, classique, jazz, rock,... et pour les DVD : les concerts, les spectacles ou films enfants, ainsi que pour les ados et les adultes.

Possibilité de Réserver des livres ainsi que des C.D. et D.V.D.

Nouveau: site de la médiathèque de l'Aube

Depuis le 27 mars 2019, le portail de la Médiathèque Départementale de l'Aube et de son réseau de médiathèques est ouvert à tous à l'adresse :

<http://mediatheque.aube.fr/public/>

Ce portail permet de voir les actualités, les sorties, les coups de cœur mais surtout de faire des recherches de livres, CD et DVD.

De plus à partir de ce site, chaque adhérent, muni d'une carte remise par la bibliothèque des Riceys, peut gérer son compte (renouvellement d'un document), effectuer ses recherches et réservations.



Quelques nouveautés

- « Une fille comme elle » Marc LEVY
- « La jeune fille et la nuit » Guillaume MUSSO
- « L'appartement » Danielle STEEL
- « Crime glacé » Mary Jane CLARK
- « Roule ma poule » Edouard MANCEAU
- « Tu es unique » Shona INNES
- « Le fabuleux voyage de Valentin » Anne SORIN
- « Une très étrange voisine » Delphine DU-MOUCHEL
- « Grand-père ronchon et petit tigre » Jonny LAMBERT
- « Eliott et le secret des épinards » Benjamin LEDUC
- « Un nouveau copain » Mathieu GROUS-SON

Bibliothèque municipale
Château Saint Louis
10340 LES RICEYS

Tél. : 03.25.29.01.43

E-mail : bm.les-riceys@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE
LES RICEYS
MUNICIPALE



RECHERCHE
BÉNÉVOLES

Recherche bénévoles pour tenir une ou deux permanence(s) par mois les mercredis après-midi



Les Amis des anciens

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le 18 Avril, l'Assemblée Générale s'est ouverte à 11h dans la salle du club rue Pouleret des Riceys, présidée par Mme Roche Jacqueline qui remercie les personnes présentes: M. Jean Pecheux, Mme Huguette Ruelle, Mme Yolande Espaulard .

- Approbation de pv de l'AG ordinaire du 5 Avril 2018: le pv est adopté à l'unanimité.
- Rapport d'activités présenté par la secrétaire voté à l'unanimité
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Rapport de la vérification aux comptes: il est adopté à l'unanimité
- Rapport d'orientation par la présidente: il est adopté à l'unanimité
- Cotisation 2020: le montant est soumis au vote de l'assemblée, la cotisation est maintenue à 20€
- Election au conseil d'administration
- Les membres du bureau ont été votés et renouvelés

Nouveau bureau

Présidente: Mme Josette Mefferte
Vice présidente: Mme Arlette Dechannes
Secrétaire: Mme Madeleine Faivret
Vice secrétaire: Mme Nicole Farinet
Trésorière: Mme Mauricette Jobelin
Membres: Mme Michèle Ludinard et M. Claude Sipili

Ensuite nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas au restaurant le Magny comme nous le faisons habituellement.

Fonctionnement

Le club est ouvert le jeudi de 14h à 18h.
Pour ceux qui veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus, nous avons une petite collation souvent faite par les membres.

Association

Amis des Anciens du club des Riceys
Nouvelle présidente: Mme Josette Mefferte
5, Allée de la Ronce
10340 Les Riceys
tel: 09 67 64 93 43



Souvenir Français

Le Souvenir Français, comité des Riceys, va reprendre ces activités d'été, avec la fin de l'inventaire des tombes des soldats « morts pour la France » sur le secteur des Riceys. Tous nos adhérents seront prévenus prochainement des dates des travaux.

Assemblée Générale du 24 janvier 2019

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à la Cave coopérative Marquis de Pomereuil qui soutient notre comité, en présence de notre nouveau Délégué Général. Nous avons fait le bilan de l'année passée avec notre travail principal qui a été la restauration complète de la tombe de Jules Bailly par notre comité, ainsi que plusieurs autres tombes, ainsi que la soirée spéciale autour des poilus organisée à la Coopérative Marquis de Pomereuil qui fut un véritable succès. Dans le bureau de l'Association, à noter l'entrée de Mr Christian Jojot, nouveau vice-président, et de Melle Solenne Romary, nouvelle trésorière de l'Association.

Anniversaire des combats de 1940

Actuellement et suite aux discussions lors de la dernière assemblée générale, nous allons préparer les cérémonies du 80ème anniversaire des combats de mai-juin 1940 sur notre canton. Nous recherchons toutes les informations, photos et détails des différentes opérations militaires qui se sont déroulées sur le canton, et en particulier mi-juin 1940. Nous avons eu des copies de certains documents sur le secteur des Riceys, et différentes recherches vont être lancées sur plusieurs fosses communes qui « resteraient » in-situ et ou pourraient reposer des soldats tombés en 1940 et sans sépultures. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des informations à ce sujet

Recherche sur les drapeaux des Riceys

Notre association veut faire revivre les drapeaux des anciens combattants pour la prochaine cérémonie de Juin 2020. Actuellement un projet de loi vise à la protection des emblèmes, drapeaux et fanions des associations d'anciens combattants, afin qu'ils ne disparaissent pas (vente interdite), et dont la sauvegarde serait assurée par le Souvenir Français. Nous lançons un appel aux habitants des Riceys, afin de savoir si le drapeau des anciens combattants de la guerre de 1870 1871 des vétérans des Riceys reposerait encore dans un grenier du village, ainsi que les autres emblèmes (anciens combattants de 1914 1918, anciens des Dardanelles, etc...) et qui doivent être sauvegardés dans le cadre des opérations de mémoires du monde combattant. Merci par avance pour votre aide.

Adhérer au Souvenir Français des Riceys

Notre Association est ouverte à toutes et tous, sans aucune condition, afin de nous aider dans ce combat quotidien pour que vive la mémoire. La France est le pays qui possède le plus de monuments, de stèles, de plaques. C'est aussi celui qui rend le plus volontiers hommage aux hommes tombés pour sa liberté. Notre canton des Riceys, n'échappe pas à cette règle et nous avons besoin de vous pour en assurer la sauvegarde. Adhérer au Souvenir Français à partir de 10 euros par an !

Pour nous contacter

Comité du Souvenir Français des Riceys
26 rue Gaston Cheq 10340 les Riceys

07 82 18 12 48 (président Mr Romary.P)
06 48 86 97 20 (vice-président Mr Jojot.C)





Photo de la 214^{ème} section des vétérans de la guerre de 1870 1871 des Riceys, avec le drapeau pour l'instant disparu. Aidez-nous à le retrouver ! Porte drapeau Fournier, premier rang assis au milieu Ruffin Jules Victor, debout extrême droite Lamoureux Joseph Auguste, les autres inconnus.



U.N.C A.F.N

Assemblée Générale

Le 24 Mars s'est tenue l'Assemblée Générale à Bragelonne en présence notamment du trésorier départemental Mr Frimin.



L'assemblée a ensuite assisté au dépôt de gerbe commémoratif, puis s'en est suivi un repas au restaurant Le Magny.

Cérémonie du 8 Mai

C'est sous une pluie battante que s'est déroulée la cérémonie commémorant l'Armistice du 8 Mai 1945.

Malheureusement, nous déplorons que peu de personnes se sont déplacées pour participer à ce moment de mémoire.

Nous vous encourageons à nous rejoindre lors des prochaines cérémonies.

Prochaine sortie: spectacle Music Hall

Un voyage est programmé le 27 Juin prochain. Les participants se rendront au Diamant Bleu, à Barville-en-Gâtinais pour assister à un spectacle de Music-hall.



Ensemble Paroissial des Riceys

Retraite de profession de foi

La retraite de profession de foi des ensembles paroissiaux (Alliance des Vallées, Clérey-Verrières, Le Vaudois, Bar sur Seine et Riceys) a eu lieu du 18 au 20 Avril dans les locaux du château de Riceys-Bas.

Les jeunes encadrés par des animateurs et des catéchistes et sous la responsabilité du prêtre Rémi se sont préparés à fêter Pâques et ont réfléchi à leur engagement de chrétiens.

C'est une chance que les congés de printemps aient lieu au moment de la semaine Pascale ce qui a permis aux jeunes d'être acteurs des célébrations du jeudi et du vendredi Saints et de la veillée pascale.

La Profession de foi sera célébrée le dimanche de la Pentecôte 9 Juin 2019

Pèlerinage à Notre Dame de la Visitation

Le dimanche 5 Mai une quinzaine de paroissiens se sont rassemblés pour un temps de pèlerinage au monastère Notre Dame de la Visitation de TROYES. Le déplacement s'est fait en car. Accueillis par la mère supérieure les participants ont visité les lieux, puis le père Rémi PRUD'HOM a célébré la messe dans la chapelle.



A 12h30 chacun a tiré son repas du sac pour déjeuner autour de la grande table collective. L'après-midi la rencontre avec les religieuses a été enrichissante : Etienne a raconté son parcours chrétien, sa foi, ses doutes, mais aussi sa joie d'aller à la rencontre de Jésus. Ensuite c'est un très bel échange sous forme de questions-réponses que tous ont partagé avec les sœurs.

La journée s'est terminée par la célébration des vêpres avant de prendre le chemin du retour. Ce fut une belle journée spirituelle.



Résidence Allée des Platanes

Mon truc en plume

C'est sur un air de chansons d'antan que l'EHPAD a accueilli un spectacle tout en plume afin d'émerveiller les résidents, le vendredi 1er Mars. Afin de partager ce moment avec le plus grand nombre, les résidents de l'EHPAD de Chaource ont été invités à assister au spectacle.



Printemps Gourmand des Riceys.

Pour la 2ème édition du printemps gourmand des Riceys, les résidents de l'EHPAD « Allée des platanes » se sont rendus au château Saint Louis des Riceys, où ils ont pu y déguster d'excellents produits emblématiques de toutes nos régions de France. Un moment placé sous le thème de la convivialité, de l'authenticité et du partage !



Woofy et Compagnie

Vendredi 5 Avril, l'association Woofy et compagnie s'est rendue à l'EHPAD des Riceys avec différents petits compagnons (lapins et cochons d'inde).

Ainsi les résidents ont passé un agréable moment avec les petits animaux, en les observant, les nourrissant et les caressant et cela pour leur plus grand plaisir.



Rencontre avec les enfants du catéchisme

Lundi 15 Avril, les enfants du catéchisme des Riceys ont été cordialement invités à passer une après midi avec les résidents de l'EHPAD. Durant ce temps, ils ont pu réaliser ensemble des pots à crayons sur le thème de pâques. Ce moment de partage et d'échange a permis de favoriser le lien entre les générations.





Gendarmerie

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
police de sécurité du quotidien

PERCEVAL@L
SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE L'USAGER
AMÉLIORER LES RAPPROCHEMENTS JUDICIAIRES

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Les victimes découvrent un usage frauduleux de la carte bancaire.
• Elles font prioritairement une opposition au moyen de paiement.
• Elles font ensuite un signalement sur la plate-forme en ligne **service-public.fr** puis saisir "perceval@l" ou "fraude carte bancaire".

Les informations saisies dans Perceval@l permettent aux services d'enquête :
- de disposer d'une vue plus complète du phénomène de fraude ;
- de mieux détecter les fraudes de grande ampleur ;
- d'adresser des messages de prévention ciblés.

Perceval@l effectue des rapprochements par rapport :
- aux faits,
- aux lieux de commande,
- aux lieux de livraison,
- aux commerces victimes,
- ...

1,9 million de victimes de transaction frauduleuse en 2016
250 M€ d'euros de préjudice annuel

Conception graphique : Sygne-gendarmerie 09-11-2018

Perceval, qu'est-ce que c'est ?

Afin de lutter contre la fraude bancaire, le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la gendarmerie nationale a mis en place un nouveau dispositif permettant aux victimes d'escroqueries à la carte bancaire de signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes : Perceval ou « Plateforme électronique de recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne ».

Perceval permet de faciliter :

- vos démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;
- le remboursement des sommes dérobées ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).

Dans quelles conditions utiliser Perceval ?

Pour signaler sur Perceval l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être toujours en possession de votre carte bancaire ;
- les coordonnées de votre carte bancaire ont été utilisées pour faire un achat en ligne ;
- ne pas être à l'origine des sommes dépensées ;
- avoir fait opposition sur votre carte bancaire auprès de votre banque.

Comment accéder à Perceval ?

Vous pouvez accéder à Perceval sur le site de service-public.fr via l'onglet « fraude à la carte bancaire » grâce au système d'identification France Connect.

Vous devez remplir un questionnaire portant sur le paiement frauduleux et ses circonstances. Vous devez notamment indiquer le numéro de la carte bancaire concernée, le nom de votre

banque, la date, le libellé et le montant des dépenses constatées, etc.

Après vérification de votre identité, vous recevez un document avec un code-barres. Ce document officiel vous permet d'être remboursé plus facilement et plus rapidement par votre

établissement bancaire des sommes qui ont été débitées frauduleusement de votre compte. Vous devez le conserver si vous décidez d'engager des poursuites judiciaires.

Perceval est accessible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 via votre ordinateur, tablette ou smartphone.



Centre de Secours

Interventions

Depuis le 1er Janvier les pompiers sont intervenus à 100 reprises : 80 secours à personne (dont 12 accidents de la circulation), 17 incendies et 3 interventions diverses. Pour mémoire, l'année dernière à la même époque il y avait 117 interventions.

Personnel

Actuellement le cis est composé de 26 pompiers, dont 2 officiers, 8 sous-officiers, et 16 hommes du rang. Adrien PIERRE et Coralie NIEUWENHUIZEN nous ont rejoints suite à une indisponibilité.

Si vous aussi vous voulez vous engager au service de la population vous pouvez prendre RDV avec le chef de centre (06.03.36.21.40)

CCF

Le cis Riceys est doté d'un nouveau CCF qui vient de Bar/Seine. Equipé d'un système d'autoprotection il est intervenu à plusieurs reprises en renfort dans le midi. C'est un équipement SIDES monté sur châssis EURO CARGO.

L'équipage est composé de 4 pompiers et une cuve de 3500L.



8 Mai



Comme chaque année, les pompiers Des Riceys ont commémoré le 74ème anniversaire de la fin de la guerre 39/45. Sous une pluie battante le défilé est parti de la mairie pour se rendre au monument aux morts puis à la Place des héros de la Résistance et terminé par un vin d'honneur à la maire. Les sonneries réglementaires étaient gérées à l'aide de la V.L du centre de secours.

PSSP Mussy

C'est Mussy/Seine qui a organisé le PSSP sur le stade municipal. Les cis Riceys, Mussy, Bar/Seine et St Parres Lès Vaudes ont participé....

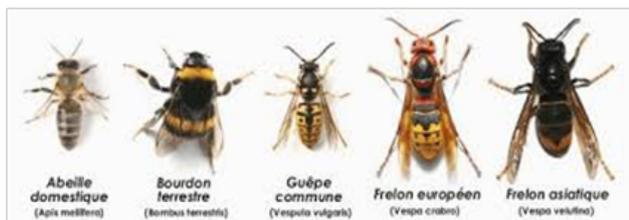
Nids de guêpes et frelons:

interventions payantes désormais

Désormais les interventions liées à la destruction des hyménoptères (guêpes et frelons) seront payantes (160 € pour deux pompiers plus 160 € avec la grande échelle) sauf pour les monuments historiques et lieux publics (écoles, mairie, église, hôpitaux....) qui resteront gratuits. Si vous composez le 18 ou le 112, vous serez dirigés vers une société privée.

D'instincts agressifs, ces insectes attaquent, même la nuit, dès que l'on passe à proximité de leur habitat. En général, le nid se situe assez haut dans les branches d'un arbre. Le frelon asiatique (jusqu'à 3 cm de diamètre) est plus petit que le frelon commun (jusqu'à 4 cm de diamètre)

L'abeille ne pique qu'une fois et laisse le dard et la poche de venin dans la peau. Guêpes et frelons peuvent piquer plusieurs fois.



Recommandation, effectuer la destruction d'un nid d'hyménoptères présent un réel danger, celui de se faire piquer par un ou plusieurs insectes, de tomber d'un toit ou d'une échelle, d'inhaler ou d'être en contact un insecticide dangereux.

Concernant les abeilles et les bourdons, il est bon de rappeler l'utilité des abeilles notamment pour la pollinisation et la récolte du miel (abeilles), dans ce cadre il faut tout mettre en œuvre pour les conserver. En cas d'arrivée d'un essaim, appeler un apiculteur.

En cas de réaction allergique suite à une piqûre : appeler le 15 ou 112 ou 18, décrivez la situation, si personne inconsciente et respire : la mettre sur le côté, si inconsciente et ne respire pas ou mal : effectuer un massage cardiaque et laisser le téléphone en marche afin de recevoir les conseils à distance.

PSC 1

Une formation concernant les gestes d'urgence à connaître va être organisée au cis Riceys.

Vous pouvez vous inscrire auprès du chef de centre (06.03.36.21.40) ou auprès du formateur Romary Patrice au 07.82.18.12.48.

Feux de la St Jean

Cette année, l'amicale des pompiers Des Riceys organise les feux de la St Jean.

Au programme, à partir de 19h au lieu-dit « Le Lillion » barbecue, buvette, groupe de musique.... Puis tir du feu d'artifice vers 23h 00.

**Feux de la St Jean
Samedi 22 Juin à partir de 19h
au Lillion**

JSP

Les jeunes à partir de 13 ans, qui veulent devenir JSP, doivent s'inscrire dès maintenant au cis Riceys, dernier délai le 20 Juin. La formation se fera au cis Riceys.

Prévention

L'époque de barbecues arrive avec ses éternels dangers (brûlures, incendies...) quelques conseils.

Choisir un endroit aménagé ne craignant pas de provoquer un incendie

Prévoir une réserve d'eau suffisante pour éteindre rapidement un départ de feu et refroidir une brûlure

N'utiliser que des produits spécifiques lors de l'allumage du feu

Eloigner les enfants et les animaux

En cas de brûlure :

Soustraire à la cause de la brûlure

Refroidir immédiatement l'endroit atteint avec de l'eau entre 15 et 25 ° jusqu'à l'arrivée des secours

Ne pas mettre de produit gras

Alerter les secours (18 ou 112) en précisant les circonstances.

- la victime peut procéder au refroidissement elle-même.

Un mariage chez les pompiers

Vive émotion Samedi 8 Juin à la caserne des Riceys. En effet, l'une des nôtres, Wendy Hollard, a épousé Loïc Nunes. Nous avons réalisé une haie d'honneur à la sortie de l'église.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple avec leur petit garçon Lysandro.





Association des Parents d'Elèves

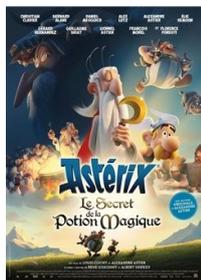
Retour sur l'année 2018 2019

En Décembre 2018 l'APE a tenu un stand au marché de Noël des Riceys, vous pouviez y trouver des sacs et tabliers personnalisés par les élèves, des bougies, des chaussettes, avec ceci une vente de sapins a été organisée (vous pouvez déjà noter que la vente de sapins sera reconduite cette année).



Ensuite l'équipe s'est retrouvée pour décorer le groupe scolaire pour Noël, toutes les petites mains se sont activées pour confectionner la décoration ainsi que l'EHPAD des Riceys que nous remercions.

Nous avons également pu offrir une sortie cinéma à tous les élèves des Riceys, les maternelles/cp sont allés voir Animatopia et les plus grands Asterix Le secret de la potion magique.



Le Père Noël est passé dans toutes les classes pour emmener livres et chocolats aux enfants. Cette journée s'est terminée avec la traditionnelle vente de brioches et gourmandises.

Le loto annuel s'est déroulé le 19 Janvier 2019, ce fût un grand succès également.

Par la suite est venu carnaval le 9 Mars 2019, l'APE a pu offrir le goûter à tous les enfants présents, le soleil était au rendez-vous pour notre plus grand bonheur.



Le 12,13,14 Avril 2019 a eu lieu le 2e Printemps Gourmand des Riceys, l'équipe « Sites Remarquables du Goût » a proposé à l'APE de tenir la buvette sans alcool, un grand merci à eux, la bonne humeur était au rendez-vous.

Pour Pâques l'APE était présente pour organiser la chasse aux oeufs au Château Saint-Louis, encore une fois sous le soleil, une grande joie de voir les enfants partir avec leurs chocolats offerts par la mairie.

A l'heure où nous écrivons, l'équipe est en pleine préparation de la fête de l'école qui se déroulera le 15 Juin 2019 à partir de 15h30 au Château Saint-Louis, le spectacle des enfants sera suivi de jeux et d'un repas.

Remerciements

L'APE tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur précieux temps pour venir aider, pour les nombreux dons reçus tout au long de l'année par les habitants, viticulteurs, commerçants ainsi que la mairie des Riceys et l'équipe enseignante.

Merci à vous tous pour le grand succès de chaque animation.

Création page facebook

PS : Une page facebook a été créée au nom de APE DES RICEYS, vous y trouverez toutes les informations en temps réel.

Notez que l'équipe recherche toujours de nouveaux bénévoles, plus on est et plus on avance.



Amicale Laïque

Spectacle de batterie

Le samedi 25 Mai dernier à 18 heures 30, au sein de la Halle, Place des Héros de la Résistance à LES RICEYS, M. Dominique Morizot intervenant dans la section « batterie » auprès de l'Amicale Laïque a présenté son spectacle de fin d'année avec l'ensemble de ses élèves. Ces derniers ont pu interpréter des morceaux de musique qu'ils travaillaient depuis plusieurs semaines.

Les spectateurs ont pu se restaurer tout en écoutant les jeunes prodiges dans une bonne ambiance.



Stage d'été

L'Amicale Laïque organise par le biais de Tristan (intervenant au sein de l'association) un stage d'été du 8 au 19 Juillet sur la commune de LES RICEYS pour les enfants âgés de 5 à 14 ans.

Ce stage est ouvert à tout le monde (adhérents et non adhérents).

Au programme, musique, activités manuelles, théâtre, conteuse, multi-sports, arts martiaux, batterie, football arts du cirque etc etc....

Ces activités sont réalisées par des intervenants extérieurs.

Une sortie est prévue durant ce stage ainsi qu'une journée avec les jeux gonflables.

50 places disponibles

TARIFS

La semaine : 90 Euros pour les adhérents à l'association, 100 Euros pour les non-adhérents.

Réduction pour la deuxième semaine.

Il est à noter que les activités de l'association s'arrêtent durant l'été et reprendront au mois de septembre prochain.

Les personnes souhaitant des renseignements sur les diverses activités présentes au sein de l'Amicale Laïque peuvent prendre contact par téléphone avec

Mme Florence Bauser au 06.86.45.60.78,
Mme Luisa De Santos au 06.88.91.91.37
M. Emmanuel Breuil au 06.81.11.39.56.

Prochain trail des cadoles



Cette année, le trail « des cadoles » se déroulera le samedi 12 Octobre. Les coureurs auront le choix entre trois parcours 8 kms, 15 kms et 30 kms. Une randonnée aura également lieu le même jour, les distances et les modalités restent à définir.

L'Amicale Laïque aura besoin de bénévoles afin de mener à bien cet événement.

Les personnes souhaitant nous donner un petit coup de main peuvent se faire connaître, pour cela, merci de contacter:

Thierry Lamoureux au 06.78.78.53.74
Emmanuel Breuil au 06.81.11.39.56.

Spectacle de l'Amicale Laïque

Le spectacle de l'amicale laïque aura lieu comme chaque année à la Halle Place des Héros de la Résistance le dimanche 30 Juin prochain à partir de 15 heures. Venez nombreux.



Syndicat Général des Vignerons et APVC

Renouvellement du bureau

Lors de l'Assemblée Générale du 27 Février 2019, le président M. Christophe Dechannes décide de ne pas se représenter, mais de se consacrer pleinement à la conception de l'aire de lavage. Le début des travaux est prévu en milieu d'année 2019.

Un nouveau bureau est donc constitué :

- Président : Geoffrey Péhu
- Vice - Président : Jean-Michel Lamoureux
- Trésorier : Sébastien Bauser
- Trésorier adjoint : Ludovic Soilly
- Secrétaire : Fanny Despret

Constat de dégâts dus au gel

En ce début de saison viticole, il faut noter trois quatre jours de gel pendant le mois d'avril et mai. Quelques dégâts sont observés dans le bas de certaines contrées (4, 5 Mai) mais aussi dans les parcelles hâtives (5 avril). Cela représente environ 5 % du vignoble ricetons détruit.

Nouveauté: des stations météo

A noter que depuis le début avril, les viticulteurs ont fait l'acquisition de petites stations météo. Ces stations équipent les villages de Channes, Bragelogne – Beauvoir, Bagneux-la-fosse, Avirey-Lingey et les Riceys. Elles permettent de renseigner instantanément la température, la pluviométrie, le vent, et le point de rosée dans tout le vignoble de la Vallée de la Sarce. Tous les viticulteurs ont accès à ces données, ils doivent juste être à jour de leur cotisation syndicale de la section locale.



Activités à venir

Prochain rendez vous sur le vignoble et le village :

- 19 Juin : Tournée C.S.C.P partie Nord Ouest des Riceys (Commission de Suivi des Conditions de Production)

- 28 Juin : Lecture de Paysage de Champagne sur le point de vue des Riceys avec Bar à Champagne et Rosé des Riceys.

Le point de vue sera entièrement restauré au cours de l'année grâce à l'appel aux dons qui a été réalisé en début d'année. Merci à tous les donateurs et rendez vous le 28 Juin à 19 h 00. Ce rendez vous fait partit des nombreuses manifestations qui auront lieu lors du séjour des Réconciliations (du 24 au 30 Juin dans toute la Champagne).



- 2 au 5 Août : sons et lumières Riciacus au château Saint-Louis.

Suite à la route du Champagne 2015, lors de la décoration du village des oriflammes ont été posées dans toute la commune. Celles-ci devenant vieillissantes, les membres de l'APVC ont décidé de les retirer et de les remplacer par des nouvelles oriflammes.

On peut découvrir deux nouvelles oriflammes l'une à l'effigie de l'Unesco et l'autre des Sites Remarquables du Goûts.

Merci aux viticulteurs qui sont venus deux demi-journées à la pose de ces oriflammes.

Site Remarquable du Goût

Succès de la 2e édition

La commune a accueilli du 12 au 14 Avril derniers son second « Printemps Gourmand » qui a connu un double succès: celui de réunir 35 producteurs venus des quatre coins de la France, contre 26 lors de la première édition, et celui d'attirer un public venu nombreux.

Se sont rajoutés le fromage de Chaource, les pains à la ferme, l'Office de Tourisme de la Côte des Bar, Delphine Fleurs de lin, Terre et vigne et Cap'C.



Beau voyage pour 4000 amateurs de saveurs remarquables.

Cet évènement, qui n'a rien d'un salon classique, est aussi fédérateur au plan local : au-delà des 27 vignerons membres de notre association ce sont une soixantaine de bénévoles qui rejoignent nos rangs pour faciliter la tenue de cet évènement et ses animations autour de notre patrimoine local.

Ainsi des produits réputés liés à des terroirs bien précis étaient proposés : Saint Emilion, moules de Pénestin, cognac, châtaignes du Périgord, pruneaux d'Agen, viande de taureau de Camargue, huile d'olive de Nîmes, Cantal, cidre du Pays d'Auge, vins d'Alsace, ail noir de Billom, etc.

Mise en valeur du patrimoine local

Le patrimoine riceton était mis en valeur et de façon ludique au travers de différentes animations : dégustations commentées de différents millésimes de Rosé des Riceys, randonnées

découvertes du patrimoine (cadoles, églises, châteaux, lavoirs, etc.) et un grand rallye dimanche après-midi avec des énigmes et des jeux portant sur la gastronomie et le patrimoine riceton.



Une innovation a séduit les papilles des visiteurs: la mise en valeur des produits des sites remarquables concoctés par les Cuisiniers de la République Fabrice Girardot et Pierre Grange.



Autant de moments remarquables jalonnés de plaisirs et découvertes qui ont comblé le public. Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires.

Foire de Champagne

D'autre part, notre association vient de participer au renouveau des Foires de Champagne à Troyes qui se sont déroulées du 25 Mai au 2 Juin.



Association Ricey Sport

Du côté des terrains...

U6-U7-U8-U9 : des plateaux en salle pour la première partie de saison pour les graines de foot du club. A l'arrivée des beaux jours, des plateaux en extérieur ont permis aux jeunes de développer leur sport préféré. A noter deux plateaux organisés à Riceys par Marie Jeanne et Clément, accompagnés de plusieurs parents pour que la réussite soit totale.



U10-U11 : Des soucis d'effectifs ont obligé le club de se rapprocher de l'AJV Ource pour engager une équipe commune pour la seconde phase.

U12-U13 : Une seconde partie de saison en formule championnat pour cette catégorie. Dans un groupe relevé l'équipe à quelque peu souffert, des problèmes d'effectif sur les derniers matchs ont terni la fin de saison et l'ambiance.

U14-U15 : Une seconde partie de championnat où l'équipe a évolué en excellence après avoir pratiqué un très beau football en 1^{ère} phase, l'équipe termine à une honorable 3^{ème} place dans un très joli groupe.

U16-U17 : Cette équipe a vécu une belle saison, depuis très longtemps nous n'avions pas été représentés dans cette catégorie. Un classement final au milieu de tableau, pour montrer à ces jeunes qu'ils ont bien fait de tenter l'aventure. A suivre...

Seniors Hommes : On aurait pu penser que 38 joueurs étaient suffisants pour 2 équipes engagées en championnat...et bien non... la réserve du club a été contrainte de faire forfait au mois

d'avril, pour permettre à l'équipe première de terminer le championnat tant bien que mal.

Seniors Féminines : Un championnat en salle pour le mois de Janvier, puis la reprise des matchs retour pour le mois de mars. Une équipe qui s'est défendue avec ses armes, terminant à la 8^{ème} place sur 10.



Dans les coulisses de l'association

- Un loto le 2/12 pour une bonne après-midi avec un public nombreux au rendez-vous.
- Une belote le 25/01, avec une trentaine d'équipes présentes pour une soirée conviviale.
- Un repas coq au vin, le 16/02, avec quelques 120 personnes. Une grosse soirée dansante pour l'association avec en parallèle un concours de Fifa 19 pour les jeunes et Baby Foot pour les plus grands, parce que tout le monde ne danse pas....
- Stage de Pâques, du 15 au 19 Avril dernier, le stage de perfectionnement a vu 32 jeunes évoluer sur les installations du Stade St Vincent pendant la semaine.

Des visites surprises

Le mercredi une surprise venait donner de la ferveur aux jeunes et moins jeunes...sur invitation de Christian Jojot, ce sont **Mrs Guy Roux et Benjamin Nivet** qui sont venus rencontrer les jeunes stagiaires et les parents ou grands-parents même....

Un évènement particulier pour le club !!

Guy Roux a même créé et animé un exercice avec les jeunes, sous l'œil amusé de Benjamin Nivet, éducateur un jour...éducateur toujours...



Visite du Stade de France

Le vendredi c'est une autre surprise de taille qui attendait les jeunes... la visite du Stade de France, des coulisses, en passant par les places assises, la prison du stade, les vestiaires (dont celui des bleus !!), et la pelouse !!

Le stage s'est donc conclu avec des étoiles pleins les yeux des footballeurs !!



Du côté de la prochaine saison

Le club est à l'écoute de toutes personnes désirant prendre une licence jeune, senior masculin ou féminine.

Des dirigeants sont aussi nécessaires pour encadrer toutes les équipes jeunes et seniors, nous vous attendons, et vous accueillerons avec plaisir.

Pour prendre contact avec le club n'hésitez pas à nous envoyer un courriel :

riceyssport@gmail.com

A très bientôt....



Rando Découverte et Bien-être

Activités proposées

Comme indiqué sur le précédent numéro de l'Echo Riceton, tout au long de l'année, l'association propose la Rando hebdomadaire, le Qi gong avec Yasha, des cycles de Méditation avec Olivier et de Sophrologie avec Clara.

Nous avons aussi organisé

Mercredi 21 Novembre 2018, Atelier floral "Confection d'un centre de table de Noël" avec Delphine Fleurs de Lin. Toujours un grand succès auprès des grands et petits. Tous les participants repartent avec une décoration fabriquée avec les conseils très professionnels et perfectionnistes de Delphine.

Dimanche 15 Avril 2019, Randonnée « Site Remarquable du Goût et vins des Riceys » une participation d'environ 165 personnes. Temps idéal, beaux parcours, très bon ravitail-

A l'arrivée, les randonneurs ont apprécié la coupe de Champagne offerte ainsi que le buffet composé de produits provenant de certains producteurs présents sur le Salon des Sites Remarquables. Un avant-goût pour qu'ils terminent la journée sur le Salon.

Mercredi 17 avril, Atelier floral "Confection d'un Arbre de Pâques" avec Delphine Fleurs de Lin



Mercredi 01 mai 2019, Randonnée des "Cadoles"



Une participation d'environ 425 personnes. Temps ensoleillé, beaux parcours, très bon ravitaillement arrosé de Rosé des Riceys. Les randonneurs ont pu apprécier les explications de Guy Lazzarotti sur l'origine et la construction des fameuses cadoles. A l'arrivée, un bon nombre de randonneurs a profité du soleil pour pique-niquer. La Place de le Halle avait un air très estival.



Samedi 25 mai 2019, Sortie Nature avec Yohann Brouillard

A la découverte des orchidées, de la faune et de la flore des coteaux des Riceys

Réputés pour leur vignoble, les coteaux des Riceys abritent également divers milieux naturels (pelouses sèches, friches, bosquets et boisements) qui fourmillent de vie.



Samedi 25 Mai, guidés par Yohann Brouillard, une quinzaine de membres de l'association Riceys Rando Découverte et Bien-Être a ainsi pu découvrir de nombreuses espèces végétales et animales typiques de la région naturelle du Barséquanais

Peu après le départ de Ricey-Bas, les premières orchidées, stars du printemps, sont observées.



Cinq espèces sont vues lors de la sortie : Orchis pourpre, bouc, pyramidal et militaire ainsi que la curieuse et superbe Ophrys frelon.

Puis les observations, les découvertes inattendues s'accumulent, tant au niveau de la faune que de la flore, avec de nombreux noms à retenir : Alouette lulu, Pipit des arbres, Azuré bleu-céleste, Mélitée des centaures, Ascalaphe souffré, Globulaire, Hellébore, etc.

La sortie s'est achevée autour du verre de l'amitié et avec la promesse de réorganiser ce type de sortie en 2020.

Des projets pour la future saison

Pour la Saison prochaine, nous espérons être installés dans la Salle de l'Ecole de Ricey-Bas.

Du matériel (tapis de marche, vélos ...) sera à disposition des adhérents.

D'autres activités sont en cours d'étude. Les idées ne manquent pas.

Date à retenir

Samedi 19 Octobre 2019
Randonnée Nocturne



Karaté Club

Retour sur la saison passée



La saison s'est bien passée, avec un nombre de licenciés stable. Stage et formation ont été au programme cette année.

Christophe, notre instructeur a été comme tous les ans en formation sur quelques week-end. Ceux si ont eu pour thème, les agressions avec armes blanches.

Le club a aussi fait l'acquisition, après les fusils

d'assaut, de 5 reproductions métalliques de pistolets automatiques. Deux démonstrations ont eu lieu cette saison. Une à Molesme et une à Rumilly les Vaudes. Cette dernière a été proposée à l'association Les Étoiles de Loucas lors d'une randonnée pédestre. La saison prochaine Christophe devrait aussi se déplacer à Arcy sur Aube pour y donner des cours en plus de ceux des Riceys. Pour tous renseignements sur la self défense pour des cours ou démonstrations lors de manifestations vous pouvez contacter Christophe au 06 80 21 86 52.



Du Haut d'une Étoile

Concept des Caves Enchantées

Un programme d'animation mêlant monde viticole et monde artistique.

Le concept est simple : la cave qui désire participer propose un lieu (cave, quai, cuverie, jardin...) et accepte d'accueillir un artiste (musique, chant, théâtre).

Avant chaque représentation, le vigneron propose une présentation ou une visite de son exploitation.

Quand le monde artistique s'invite dans les caves de Champagne...

Caves Enchantées

DIMANCHE 9 JUIN Champagne Guilleminot - Channes
VENDREDI 14 JUIN Champagne Arnaud Tabourin - Les Riceys
SAMEDI 29 JUIN Champagne Gérard Collin - Bragelogne
VENDREDI 12 JUILLET Champagne Gilles Virey - Bagnoux la Fosse
SAMEDI 20 JUILLET Champagne Marc Hennequière - Avoirey Lingey
LES 10 & 11, 17 & 18 AOÛT Château de Taisne - Les Riceys
SAMEDI 2 NOVEMBRE Champagne Marquis de Pomeauil - Les Riceys
LES 9 & 10 NOVEMBRE Champagne Marin & Fils - Avoirey Lingey

Site: Caves et vignes pour le Haut - Commerce des vins

Riciacus 2019



C'est dans le parc du Château Saint Louis/ Mairie que seront diffusées les projections de Riciacus Saison 3 du 2 au 5 Août.

Pour le dernier épisode de la Trilogie RICCIACUS (du nom de l'ancien nom de la commune) incarné par la voix de Francis Huster, le Champagne devient un élixir de Jouvence depuis la prolifération de nombreuses stations habitées dans l'espace et la conquête de nouveaux mondes.

Une parabole onirique qui va se faire transformer la façade en mille et un décors animés. Une fresque inédite où les vigneron des Riceys sont au cœur de l'action et propulsés à la fin du 21^e siècle. Cette vision futuriste sera l'occasion de découvrir une nouvelle scénographie visuelle renforcée par des effets de lumière.

Les vendredis et samedis, à l'issue des diffusions, deux soirées électro / Vjing sont prévues pour un moment estival inédit.

Un spectacle version XXL

La technologie mapping vidéo c'est l'art de raconter des histoires sur les façades d'édifices en tenant compte de chaque détail des architectures

La monumentalité est la grande force de ce genre de spectacle qui s'est démocratisé en France grâce à la fête de lumières de Lyon. Depuis, les principales métropoles de l'hexagone proposent ce type d'événement qui fédère un large public. Les évolutions techniques permettent aujourd'hui de rendre accessible ces projections aux plus petites communes comme cela sera le cas pour cette production qui sublimerait au passage l'architecture de l'Hôtel St Louis.

Dans les coulisses de la production

Les équipes de production de ACPROD et Bureau 22 travaillent sur le scénario et la préparation de la mise en image avant la création des médias qui constitueront la scénographie visuelle. Cette année changement de cap pour notamment un final où les décors créés sur la façade s'animeront d'une nouvelle manière avec notamment un final exceptionnel.

La côte des Bar en Lumière

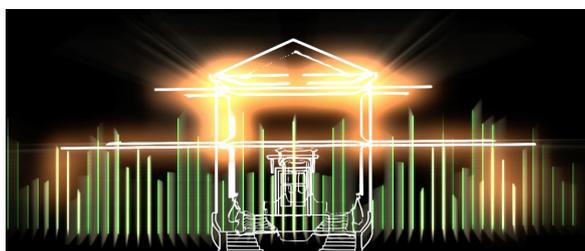
Précurseur il y a deux ans, Jean Claude Mathis, le Maire des Riceys s'était inscrit dans la philosophie proposée par Luminagora de fédérer les initiatives avec d'autres communes de l'Aube pour constituer un itinéraire lumineux pour la mise en valeur du patrimoine et des terroirs.

C'est chose faite cette année à Bar sur Seine et à Mussy sur Seine avec des spectacles en projection monumentale respectivement diffusés sur le château Val de Seine (Bar sur Seine) dans le cadre de la route du champagne en fête les 27 et 28 Juillet et sur la collégiale (Mussy sur Seine) les 17 et 18 Août.

Nous vous attendons nombreux du 2 au 5 Août inclus.

Un bar à champagne sera à votre disposition avec restauration.

A bientôt de vous voir





A vos agendas

15 Juin: Fête des écoles dans le parc de la Mairie (château St Louis)



22 Juin: Feux de la Saint Jean à partir de 19h00 au lieu-dit « Le Lilion » organisés par l'amicale des sapeurs-pompiers

28 Juin : Lecture de Paysage de Champagne sur le point de vue des Riceys à 19h00



30 Juin: Spectacle Amicale Laïque à la Halle à partir de 15h00

06 et 07 Juillet: 24h00 Moto rétro : départ à 16h00



13 Juillet: Feux d'artifice-fête foraine-bal dans le parc de la Mairie (Château St Louis)

14 Juillet: Fête Nationale-fête foraine dans le parc de la Mairie (Château St Louis)



02 au 05 Août: Riciacus dans le parc de la Mairie (Château St Louis)

03 Août: Concert en l'église St Pierre es Liens (Ricey-Bas) à 20h30 avec Marco RUGGERI (Orgue crémone) et Lina UINSKYTE (violon)



15 Août: Vide grenier sur la Place des Héros de la Résistance

17 Août: Concert en l'église St Pierre es Liens (Ricey-Bas) à 20h30 avec l'ensemble vocal « Krakow'ssingers »



12 Octobre: Trail des Cadoles

19 Octobre: Randonnée nocturne



09 et 10 Novembre: Salon des Vins et des Saveurs à la salle polyvalente de la Mairie (Château Saint Louis)



L'émission sera diffusée en direct le Mercredi 26 Juin à 21h, sur France 3.

